

Publié le 21 décembre 2023

L'intelligence artificielle, une révolution pour les entreprises

L'atelier management du congrès des Epl a été consacré cette année à l'intelligence artificielle (IA), en tant qu'opportunité pour les entreprises. Chantal Cazals, Associée à Cazals & Partners et animatrice de la conférence, a partagé les perspectives qu'offraient l'IA au sein de nos organisations, et également la « ressource » qu'elle pouvait représenter pour l'homme.



Autour de la table, un dirigeant et un expert qui sont venus enrichir le débat et témoigner de leur expérience : **Alain Guillotin**, Directeur général de Chartres Métropole Innovations Numériques et **le Général Patrick Perrot**, Coordonnateur IA et stratégie de la donnée à la Gendarmerie Nationale.

Afin d'introduire le sujet, **Chantal Cazals**, animatrice de la conférence, a replongé les participants de cet atelier dans l'histoire de l'IA. Elle a rappelé que l'IA, en tant que domaine de recherche, a vu le jour lors de la conférence de Dartmouth à l'été 1956 ; ce terme a été employé pour la première fois par John McCarthy, chercheur et pionnier de l'IA, puis acté lors de cette conférence.

A l'instar de John McCarthy, trois autres chercheurs ont révolutionné le domaine de l'IA : Alain Turing, mathématicien et cryptologue britannique, Franck Rosenblatt, psychologue et neurobiologiste américain, et Yann Le Cun, chercheur français considéré comme l'un des inventeurs de l'apprentissage profond, un sous-domaine de l'IA qui utilise des réseaux neuronaux pour résoudre des tâches complexes ; nous lui devons notamment la publication d'une centaine d'articles sur les réseaux de neurones artificiels. Il donnera, en 1987, les bases et concepts de la vision artificielle, qui traite de la façon dont les ordinateurs peuvent acquérir une compréhension de haut niveau à partir d'images ou de vidéos numériques.

L'IA, une histoire ancienne entourée de nombreux fantasmes

C'est pourquoi nos trois intervenants ont tenu à apporter un éclairage factuel et optimiste sur l'IA, avec un argument commun :

L'intelligence artificielle est une opportunité pour accompagner les entreprises même les plus petites

Afin d'appuyer cet argument, **le Général Perrot a souligné** : « **N'ayez pas peur de l'IA ! Si vous en avez peur, vous serez asservi à l'IA par des entreprises qui ne sont pas françaises. Il est important de ne pas revêtir une posture défensive** ». Par ses propos, il interroge **notre capacité de résilience**.

L'IA est une discipline mathématique. Elle a des limites et offre des opportunités.

La Gendarmerie Nationale s'y est intéressée et en fait usage aujourd'hui dans plusieurs domaines :

- **Son activité régalienne de protection des populations**, notamment dans la protection du modèle démocratique et des libertés individuelles ;
- **La lutte contre la criminalité**, et plus spécifiquement la cybercriminalité, qui ne fait que croître : afin de faire face à cette dernière, il est essentiel de connaître l'IA, outil privilégié des criminels ;
- **La réglementation européenne** afin d'agir pour le bénéfice de la population.

L'IA est particulièrement utile dans le quotidien des gendarmes. Il est important de la comprendre et de l'expliquer. **Elle ne doit cependant pas être utilisée à la légère. Et dans ce cadre, l'acculturation des gendarmes à l'IA est primordiale** ; à cet effet, la Gendarmerie Nationale édite une newsletter dédiée qui explique l'IA au sein de son métier (*IA générative, ChatGPT...*) et a créé une Chaire IA et diversité. Elle a également initié de nombreux partenariats.

Selon Statista, le volume de données créées va exploser passant de 12% en 2015 à 175% en 2025.

Chantal Cazals s'appuie ainsi sur ces données pour expliquer que l'IA va faciliter le travail de l'humain, qui gagnera du « temps ». Reste, comme le précisait le Général Perrot, de communiquer et expliciter afin de comprendre le phénomène et ses impacts sur nos sociétés pour ne pas se faire dépasser. L'enjeu en matière d'éducation est fort.

Pour Alain Guillotin, l'IA a permis de diversifier les domaines d'activités de la Sem, qui s'appuie sur l'IA dans le cadre de son activité à la fois audiovisuelle, et notamment d'arbitrage vidéo avec la caméra Pixellot, de développement informatique avec l'usage de ChatGPT, et de supervision de ses infrastructures afin d'estimer les degrés de gravité des pannes et superviser les flux des grandes entreprises.

A la fin de l'atelier, les intervenants ont invité les participants à s'intéresser à ce domaine car il participe à la fois à l'amélioration de notre quotidien et à la productivité des entreprises. Toutefois, même si l'IA offre de nombreuses opportunités, ils s'accordent à dire que l'arrivée de *ChatGPT*, depuis 1 an, conduit à l'étude des dangers et limites dudit domaine. Et d'alerter sur le tout techno !

En conclusion, l'IA n'a pas d'intention et n'a pas de conscience, ce qui la distinguera toujours de l'homme, mû par son intelligence émotionnelle et par la conscience de lui-même.

Ecoutez ou réécoutez le podcast de l'atelier, ci-après :

<https://www.lesepl.fr/files/231213-003-PRESSE-Management.mp3>

Par Nafsika MBOUKA NDALLA